



Marie FELIX
Chargée de réglementation
Orange
UPR Nord Est
21080 Dijon Cedex 9
03 90 31 40 33
upne.artquaranteneuf@orange.com

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service aménagement et prospective
Bureau des politiques de l'aménagement durable
À l'attention de **M. Bertrand CORMONT**
1 boulevard du port
BP 92612
80026 AMIENS Cedex 1

Dijon, le 28 août 2017

Objet : Porter à connaissance pour l'élaboration du PLU de la Communauté de communes de Haute Somme

Monsieur,

Dans le cadre de la concertation visée aux articles L 300-2 et L 123-6 du code de l'urbanisme, j'accuse réception de votre courrier concernant l'élaboration du PLU de la Communauté de communes de Haute Somme.

Nous portons à votre attention les références du site de l'ANFR qui vous permettra de trouver l'ensemble des éléments concernant votre demande via le lien internet ci-dessous :

<https://www.cartoradio.fr/cartoradio/web/>

Les dispositions légales relatives aux réseaux de communications électroniques me conduisent à vous faire part des observations d'Orange ci-dessous :

Servitudes :

Les articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1 du code des postes et communications électroniques (CPCE) instituent un certain nombre de servitudes attachées aux réseaux de communications électroniques.

Les services de la Préfecture doivent vous communiquer, si elles existent sur le territoire de votre commune, les éventuelles servitudes d'utilité publique mentionnées ci-dessus

Ces servitudes sont également consultables par tous sur le site de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences Radio), y compris par la Mairie.

Droit de passage sur la DPR :

Orange est en charge de la fourniture du service universel sur l'ensemble du territoire national et bénéficie en tant qu'opérateur de réseaux ouverts au public d'un droit de passage sur le domaine public routier.

L'article L47 du CPCE qui institue ce droit de passage mentionne en effet que « L'autorité gestionnaire du domaine public routier doit prendre toutes dispositions utiles pour permettre l'accomplissement de l'obligation d'assurer le service universel. Elle ne peut faire obstacle au droit de passage des opérateurs autorisés qu'en vue



d'assurer dans les limites de ses compétences, le respect des exigences essentielles, la protection de l'environnement et le respect des règles d'urbanisme ».

Dès lors, le PLU ne peut imposer d'une manière générale à Orange une implantation en souterrain des réseaux sauf à faire obstacle au droit de passage consacré par la disposition susvisée. Dans son arrêt Commune de La Boissière (20/12/1996) le Conseil d'Etat a ainsi sanctionné une interdiction générale des réseaux aériens édictée par le POS.

En conséquence, Orange s'opposera, le cas échéant, à l'obligation d'une desserte des réseaux téléphoniques en souterrain sur les zones suivantes :

- **Zones à Urbaniser identifiées AU**
- **Zones Agricoles identifiées A**
- **Zones Naturelles identifiées N**

En effet, seules les extensions sur le Domaine Public en zone Urbaine ou dans le périmètre des sites classés, ou espaces protégés sont susceptibles de faire l'objet d'une obligation de mise en souterrain.

De la même façon l'interdiction générale d'installer des antennes relais sur l'intégralité du territoire de référence constituerait une disposition abusive ;

Par ailleurs, il convient également de rappeler que les aménagements publics dans le cadre des zones à aménager pour répondre aux besoins des futurs usagers et habitants en termes de réseaux de communication électronique peuvent être à la charge des aménageurs.

Enfin, il appartient au bénéficiaire d'un permis de construire d'aménager, ou de lotir de prendre en charge la réalisation de tous travaux nécessaires à la viabilité et à l'équipement de la construction, du terrain aménagé ou du lotissement en ce qui concerne les réseaux de communications électroniques. Le PLU doit en conséquence veiller à prise en compte de l'article L332-15 du code de l'urbanisme.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Didier CHAUMAT
Responsable Réglementation

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: ALLAINES (80017) type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10916	D	21/12/90	PT2	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), PERONNE(80620),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: MORENAU-LE-ROUAIN Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
17432	D	08/10/02	PT1	I59	50° 0' 24" N	2° 54' 32" E	0.0 m	RANCOURT/RN 17 0800140086	
Communes grevées : BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
I59	SGAMI-NORD	27, rue Jacquemars Gielee	59039	LILLE CEDEX	03.20.30.59.59	03.20.30.59.15

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: BUSSU (80154) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10916	D	21/12/90	PT2	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), PERONNE(80620),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: COMBLES (80204) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10879	D	11/03/83	PT2LH	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	DURY/MI-GROGNE 0800130011
Communes grevées : AMIENS(80021), AUBIGNY(80036), BRAY-SUR-SOMME(80136), BUSSY-LES-DAOURS(80156), CAMON(80164), CARNOY(80175), COMBLES(80204), CORBIE(80212), DAOURS(80234), DURY(80261), FRICOURT(80366), GINCHY(80378), GLISY(80379), GUILLEMONT(80401), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), LAMOTTE-BREBIERE(80461), LONGUEAU(80489), MAMETZ(80505), MARICOURT(80513), MEAULTE(80523), MERICOURT-L'ABBE(80530), MONTAUBAN-DE-PICARDIE(80560), MORLANCOURT(80572), SAILLY-LE-SEC(80694), SAILLY-SAILLISEL(80695), SAINT-FUSCIEN(80702), TREUX(80769), VAUX-SUR-SOMME(80784), VILLE-SUR-ANCRE(80807),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
17432	D	08/10/02	PT1	I59	50° 0' 24" N	2° 54' 32" E	0.0 m	RANCOURT/RN 17 0800140086	
Communes grevées : BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
I59	SGAMI-NORD	27, rue Jacquemars Gielee	59039	LILLE CEDEX	03.20.30.59.59	03.20.30.59.15

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 080 COMMUNE: EPEHY (80271) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: EQUANCOURT (80275) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COMMUNE: ESTREES-MONS (80557) servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10971	D	04/04/85	PT1	E80	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	MONCHY-LAGACHE/AERODROME DE PE 0800240004	
Communes grevées : MONCHY-LAGACHE(80555), ESTREES-MONS(80557),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
E80	D.D.E. de la SOMME	Centre Administratif Bd du Port BP 2612	80026	AMIENS CEDEX 1	03.22.97.21.00	

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COMMUNE: ETRICOURT-MANANCOURT(80298) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 080 COMMUNE: FINS (80312) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: GINCHY (80378) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10879	D	11/03/83	PT2LH	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	DURY/MI-GROGNE 0800130011
<p>Communes grevées : AMIENS(80021), AUBIGNY(80036), BRAY-SUR-SOMME(80136), BUSSY-LES-DAOURS(80156), CAMON(80164), CARNOY(80175), COMBLES(80204), CORBIE(80212), DAOURS(80234), DURY(80261), FRICOURT(80366), GINCHY(80378), GLISY(80379), GUILLEMONT(80401), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), LAMOTTE-BREBIERE(80461), LONGUEAU(80489), MAMETZ(80505), MARICOURT(80513), MEAULTE(80523), MERICOURT-L'ABBE(80530), MONTAUBAN-DE-PICARDIE(80560), MORLANCOURT(80572), SAILLY-LE-SEC(80694), SAILLY-SAILLISEL(80695), SAINT-FUSCIEN(80702), TREUX(80769), VAUX-SUR-SOMME(80784), VILLE-SUR-ANCRE(80807),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: GUILLEMONT (80401) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10879	D	11/03/83	PT2LH	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	DURY/MI-GROGNE 0800130011
<p>Communes grevées : AMIENS(80021), AUBIGNY(80036), BRAY-SUR-SOMME(80136), BUSSY-LES-DAOURS(80156), CAMON(80164), CARNOY(80175), COMBLES(80204), CORBIE(80212), DAOURS(80234), DURY(80261), FRICOURT(80366), GINCHY(80378), GLISY(80379), GUILLEMONT(80401), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), LAMOTTE-BREBIERE(80461), LONGUEAU(80489), MAMETZ(80505), MARICOURT(80513), MEAULTE(80523), MERICOURT-L'ABBE(80530), MONTAUBAN-DE-PICARDIE(80560), MORLANCOURT(80572), SAILLY-LE-SEC(80694), SAILLY-SAILLISEL(80695), SAINT-FUSCIEN(80702), TREUX(80769), VAUX-SUR-SOMME(80784), VILLE-SUR-ANCRE(80807),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: GUYENCOURT-SAULCOURT(80404) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: SOMME: HARDECOURT-AUX-BOIS(80418) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10879	D	11/03/83	PT2LH	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	DURY/MI-GROGNE 0800130011
Communes grevées : AMIENS(80021), AUBIGNY(80036), BRAY-SUR-SOMME(80136), BUSSY-LES-DAOURS(80156), CAMON(80164), CARNOY(80175), COMBLES(80204), CORBIE(80212), DAOURS(80234), DURY(80261), FRICOURT(80366), GINCHY(80378), GLISY(80379), GUILLEMONT(80401), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), LAMOTTE-BREBIERE(80461), LONGUEAU(80489), MAMETZ(80505), MARICOURT(80513), MEAULTE(80523), MERICOURT-L'ABBE(80530), MONTAUBAN-DE-PICARDIE(80560), MORLANCOURT(80572), SAILLY-LE-SEC(80694), SAILLY-SAILLISEL(80695), SAINT-FUSCIEN(80702), TREUX(80769), VAUX-SUR-SOMME(80784), VILLE-SUR-ANCRE(80807),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10960	D	09/12/96	PT1	F80	49° 58' 9" N	2° 49' 9" E	100.0 m	CURLU/LES BAUDES 0800220032	
Communes grevées : CURLU(80231), ECLUSIER-VAUX(80264), FRISE(80367), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), HEM-MONACU(80428), MARICOURT(80513), MAUREPAS(80521),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COCUMMUNE: HEM-MONACU (80428) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10960	D	09/12/96	PT1	F80	49° 58' 9" N	2° 49' 9" E	100.0 m	CURLU/LES BAUDES 0800220032	
Communes grevées : CURLU(80231), ECLUSIER-VAUX(80264), FRISE(80367), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), HEM-MONACU(80428), MARICOURT(80513), MAUREPAS(80521),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 06 COMMUNE: HEUDICOURT (80438) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: LIERAMONT (80475) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: MAUREPAS (80521) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10960	D	09/12/96	PT1	F80	49° 58' 9" N	2° 49' 9" E	100.0 m	CURLU/LES BAUDES 0800220032	
Communes grevées : CURLU(80231), ECLUSIER-VAUX(80264), FRISE(80367), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), HEM-MONACU(80428), MARICOURT(80513), MAUREPAS(80521),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT : MESNIL-EN-ARROUAISE (80538) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10877	D	14/10/65	PT2	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : LE TRANSLOY(62829), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: MOISLAINS (80552) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: NURLU (80601) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: PERONNE (80620) type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10916	D	21/12/90	PT2	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), PERONNE(80620),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: PERONNE (80620) type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10916	D	21/12/90	PT2	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), PERONNE(80620),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 08 COMMUNE: RANCOURT (80664) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	
Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
17432	D	08/10/02	PT1	I59	50° 0' 24" N	2° 54' 32" E	0.0 m	RANCOURT/RN 17 0800140086	
Communes grevées : BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
17434	D	24/10/02	PT2	I59	50° 0' 24" N	2° 54' 32" E	0.0 m	RANCOURT/RN 17 0800140086	
Communes grevées : RANCOURT(80664),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
I59	SGAMI-NORD	27, rue Jacquemars Gielee	59039	LILLE CEDEX	03.20.30.59.59	03.20.30.59.15

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: COMMUNE: SAILLY-SAILLISEL (80695) servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003

Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10879	D	11/03/83	PT2LH	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	DURY/MI-GROGNE 0800130011

Communes grevées : AMIENS(80021), AUBIGNY(80036), BRAY-SUR-SOMME(80136), BUSSY-LES-DAOURS(80156), CAMON(80164), CARNOY(80175), COMBLES(80204), CORBIE(80212), DAOURS(80234), DURY(80261), FRICOURT(80366), GINCHY(80378), GLISY(80379), GUILLEMONT(80401), HARDECOURT-AUX-BOIS(80418), LAMOTTE-BREBIERE(80461), LONGUEAU(80489), MAMETZ(80505), MARICOURT(80513), MEAULTE(80523), MERICOURT-L'ABBE(80530), MONTAUBAN-DE-PICARDIE(80560), MORLANCOURT(80572), SAILLY-LE-SEC(80694), SAILLY-SAILLISEL(80695), SAINT-FUSCIEN(80702), TREUX(80769), VAUX-SUR-SOMME(80784), VILLE-SUR-ANCRE(80807),

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10877	D	14/10/65	PT2	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	

Communes grevées : LE TRANSLOY(62829), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), SAILLY-SAILLISEL(80695),

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10878	D	25/07/66	PT1	D59	50° 1' 48" N	2° 55' 22" E	150.0 m	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003	

Communes grevées : ROCQUIGNY(62715), LE TRANSLOY(62829), BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), MOISLAINS(80552), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
17432	D	08/10/02	PT1	I59	50° 0' 24" N	2° 54' 32" E	0.0 m	RANCOURT/RN 17 0800140086	
Communes grevées : BOUCHAVESNES-BERGEN(80115), COMBLES(80204), RANCOURT(80664), SAILLY-SAILLISEL(80695),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09
I59	SGAMI-NORD	27, rue Jacquemars Gielee	59039	LILLE CEDEX	03.20.30.59.59	03.20.30.59.15

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT: 080 COMMUNE: SOREL (80737) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
1959	D	20/03/74	PT2LH	D59	49° 57' 20" N	3° 33' 1" E	180.0 m	GROUGIS 0020130006	SAILLY-SAILLISEL/STATION TDF D 0800130003
<p>Communes grevées : BEAUREVOIR(02057), BOHAIN-EN-VERMANDOIS(02095), BONY(02100), BRANCOURT-LE-GRAND(02112), FRESNOY-LE-GRAND(02334), GOUY(02352), GROUGIS(02358), LEMPIRE(02417), MONTBREHAIN(02500), SEBONCOURT(02703), VENDHUILE(02776), EPEHY(80271), EQUANCOURT(80275), ETRICOURT-MANANCOURT(80298), FINS(80312), GUYENCOURT-SAULCOURT(80404), HEUDICOURT(80438), LIERAMONT(80475), MESNIL-EN-ARROUAISE(80538), NURLU(80601), SAILLY-SAILLISEL(80695), SOREL(80737),</p>									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
D59	TDF-DO Lille 1 et 2 Patrick Fontaneu	35 r Gambetta	59130	LAMBERTSART	03.20.08.04.70	03.20.22.02.09

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

DEPARTEMENT : 22 COMMUNE: AIZECOURT-LE-HAUT (80015) Servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10916	D	21/12/90	PT2	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), PERONNE(80620),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
10915	D	23/12/91	PT1	F80	49° 57' 17" N	2° 57' 51" E	0.0 m	BUSSU/LA FLAQUE 0800220006	
Communes grevées : AIZECOURT-LE-HAUT(80015), ALLAINES(80017), BUSSU(80154), MOISLAINS(80552), PERONNE(80620),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F80	FRANCE TELECOM M. BOULY Didier	Bat Condorcet 20, av Paul Claudel	80050	AMIENS CEDEX 1	03.22.49.76.75	03.22.49.73.96

Les informations fournies dans la base de données **SERVITUDES**, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfetures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.